



Aux

- services cantonaux du cadastre
A transmettre à l'ensemble des ingénieur(e)s
géomètres inscrit(e)s au registre des géo-
mètres dans votre canton
- organismes cantonaux responsables du
cadastre RDPPF

N° Référence: 2101-05

Dossier traité par: Elisabeth Bürki Gyger

Wabern, le 13 mai 2015

MO-Express n° 2015 / 05
Cadastre RDPPF Express n° 2015 / 03
Nouveau site Internet www.cadastre.ch

Mesdames, Messieurs,

C'est le 1^{er} juillet 2015 que la Direction fédérale des mensurations cadastrales (D+M) mettra officiellement en ligne une version entièrement repensée du site Internet www.cadastre.ch.

Nous avons d'ores et déjà activé cette nouvelle plateforme web afin que vous puissiez adapter, au sein de votre propre offre Internet, tous les liens qui s'y rapportent. Elle est disponible sous: www.cadastre.ch/internet/kataster/fr/home.html.

Dans le présent Express, nous vous informons des tenants et aboutissants des modifications entreprises ainsi que de leur signification pour vous, dans votre travail quotidien.

Principes du site Internet

Le nouveau site Internet www.cadastre.ch se fonde sur les principes suivants:

- *Une seule page d'accueil, trois portails thématiques*
Le cadastre suisse repose sur les trois piliers que sont la mensuration officielle (MO), le registre foncier et le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF). L'accueil et l'accès ont été organisés en conséquence.
- *Un niveau supérieur pour tous les domaines thématiques*
Il doit être possible d'accéder simplement à des pages communes à plusieurs thèmes ou totalement indépendantes d'eux. A titre d'exemples: «Actualités», «Services et publications» ou «A propos de cadastre.ch».
- *Une partie générale à l'intention du grand public*
Elle contient des informations d'ordre général, mises à la portée de tous. La partie consacrée au registre foncier n'est pas encore très étoffée; elle devrait être développée à l'avenir.



- *Deux guides destinés aux spécialistes, portant sur la mensuration officielle et le cadastre RDPPF*
Les tâches à accomplir, les attributions de chacun, le flux des informations, les compétences et les voies de décision sont présentés en toute transparence. Ces informations sont ouvertes à tous les spécialistes.

Informations générales relatives aux guides

Les deux guides constitueront officiellement des moyens de communication et des instruments de gestion de la D+M à partir du 1er juillet 2015, date de leur mise en ligne officielle.

- Les bases légales et les documents d'importance pour chaque thème particulier sont répertoriés. Des outils tels que le checkservice CheckCH sont directement proposés et prêts à l'emploi.
- On y trouve des indications concernant des instructions, des directives et des recommandations fraîchement parues ou réactualisées de même que des publications. Des moyens de communication tels que des logos peuvent être téléchargés.
- Les échéances, par exemple celles à respecter pour remettre les rapports annuels ou les retours d'expérience, sont également indiquées, au même titre que les dates de manifestations.
- Des liens vers des questionnaires, des formulaires ou des modèles sont fournis le cas échéant.

Signification des guides pour le travail quotidien

- *Instrument de travail*
Les guides doivent devenir l'un de vos instruments de travail. Il vous donne accès à toutes les informations pertinentes pour vous au niveau fédéral.
- *Information régulière*
Du fait du nouveau statut de www.cadastre.ch, il vous incombe, en votre qualité de spécialiste du cadastre suisse, de vous informer régulièrement via ce site Internet et de transmettre les informations ainsi obtenues aux membres de votre personnel.
- *Perfectionnement continu*
La D+M entend améliorer au fur et à mesure les guides et être à l'écoute de vos besoins. Vous voudrez donc bien prendre contact avec nous si des informations vous manquent ou si vous voulez nous faire part de suggestions visant à perfectionner le site (infovd@swisstopo.ch).

Accès direct aux guides

Vous pouvez accéder directement aux guides via les adresses abrégées suivantes:

Guide de la mensuration officielle

www.cadastre.ch/mo

www.cadastre.ch/av

www.cadastre.ch/mu

Guide du cadastre RDPPF

www.cadastre.ch/rdppf

www.cadastre.ch/oereb

www.cadastre.ch/rdpp

Navigateurs

Le nouveau site Internet est optimisé pour les navigateurs suivants:

- Explorer 9 (sortie en mars 2011) ou ultérieure
- Mozilla Firefox 35
- Google Chrome

De nouvelles améliorations seront apportées au site Internet à la fin de l'année 2016

A l'avenir, www.cadastre.ch sera géré à l'aide du nouveau système de gestion du contenu (CMS, Content Management System) dont le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS fait actuellement l'acquisition. Du fait des retards enregistrés par ce projet, la migration de www.cadastre.ch ne pourra malheureusement intervenir qu'à la fin de l'année 2016. La D+M a toutefois décidé d'utiliser le CMS actuel pour mettre tout de suite en œuvre le nouveau site, avec sa nouvelle structure et sa nouvelle présentation générale. Malheureusement, quelques exigences techniques courantes aujourd'hui, telles que la présentation optimisée sur les smartphones par exemple, ne peuvent pas encore être prises en compte. Elles le seront dès la fin de l'année 2016.

Mais nous sommes convaincus qu'avec cette version entièrement repensée du site Internet, et en dépit des restrictions mentionnées, nous mettons à votre disposition un outil de travail de qualité et d'une parfaite efficacité. La D+M se conforme dans le même temps aux principes de la cyberadministration et au devoir d'information qui lui incombe. Vos réactions et vos suggestions pour améliorer le site sont toujours les bienvenues – soyez d'ores et déjà remerciés de vos contributions!

Nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Direction fédérale des mensurations
cadastrales

Direction fédérale des mensurations
cadastrales
Information et administration

Marc Nicodet, ing. géom. brev.
Responsable

Elisabeth Bürki Gyger
Responsable